

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Projet d'extension du camping Mirabelle à Volstroff (57)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

MICRO CANNES

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Pierre HOUE - Gérant

RCS / SIRET

| 3 | 7 | 9 | | 8 | 1 | 2 | | 4 | 8 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 3 | 4 |

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
42 ° Terrains de camping et caravanning	Création d'une extension de 30 emplacements pour mobil-homes.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet d'extension du camping Mirabelle à Volstroff consiste en la création de 30 nouveaux emplacements pour mobil-homes en fusionnant certains emplacements existants et en créant de nouveaux emplacements.

Le terrain s'étend sur les parcelles 52 2 et 46 190 toutes les deux classées en zone UL du PLU de Volstroff.

Le projet s'établit sur une superficie de 239 519 m².

Les emplacements sont réalisés en pleine terre avec conservation d'un couvert herbeux.

Les mobil-homes reposeront sur des parpaings sur sol.

Aucune place de parking VL ne sera créée

Les voies créées seront traitées comme des chemins, avec un revêtement perméable de type terre-pierre.

Il n'est pas prévu de créer de nouveaux blocs sanitaires communs.

Chaque emplacement aura une arrivée d'électricité, d'eau potable, une évacuation des eaux usées (sur tout à l'égout) et une arrivée gaz.

4.2 Objectifs du projet

Le plan local d'urbanisme de Volstroff a été approuvé par le conseil municipal le 29 août 2008.

Le PLU présente en particulier la volonté de procéder à l'extension du camping Mirabelle en classant l'ensemble des parcelles appartenant au camping en zone UL : zone urbaine réservée au équipements de loisirs tel que le camping.

Le but du projet est de permettre une augmentation de la capacité d'accueil du camping

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Le programme de travaux prévoit la viabilisation des parcelles par la création des réseaux d'assainissement collectif, électricité/éclairage, gaz et eau potable.

Les eaux pluviales seront gérées par ruissellement et sur les bords des voies de desserte.

L'ensemble des réseaux sera connecté sur les réseaux existants sur le camping actuel. En particulier, les eaux usées seront raccordées sur le réseau collectif existant.

Les travaux prévoient la réalisation de voie de desserte interne perméable (mélange terre-pierre) puis l'aménagement des emplacements mobil-homes.

En termes d'insertion paysagère, les haies et arbres existants sur toute la périphérie de la zone de projet seront maintenus en l'état.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation, l'extension sera intégrée dans le fonctionnement en place sur le camping, comprenant les diverses opérations d'entretien à l'année (gestion de la végétation, entretien des surfaces) et d'entretien ponctuelles (entretien des réseaux d'assainissement, ramassage des déchets, réparations diverses sur les réseaux électriques et AEP, gaz, etc.).

Le camping en son état futur projeté conservera ses périodes d'ouverture aux campeurs (mi-avril à mi-septembre). Le reste de l'année, ce sont les travaux d'entretien des surfaces, des équipements et réseaux et de la végétation qui seront assurés par le personnel en place.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'aménager.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Parcelles cadastrales 52 2 et 46 190	239 519 m ²
Capacité d'accueil existante	169 emplacements
Capacité d'accueil prévisionnelle	169 + 30 = 199 emplacements

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Camping Mirabelle
Route de Luttange à
Volstroff (57)

Coordonnées géographiques¹

Long. 6 ° 16 ' 21 " E Lat. 49 ° 17 ' 54 " N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

VOLSTROFF

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

Arrête Préfectoral n° 2011 - 60 / SCAD du 7 Juin 2011 portant classement du camping à 169 emplacements

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site avec peu de pente. De très faibles terrassement sont à prévoir. Les emplacements sont réalisés au niveau du terrain en place.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Site avec peu de pente. De très faibles terrassement sont à prévoir. Les emplacements sont réalisés au niveau du terrain en place.
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone naturelle d'intérêt au droit du site. Aucune sensibilité environnementale, ou faune-flore au droit du site.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet s'établit sur une zone UL du PLU : zone urbaine réservée au équipements de loisirs tel que le camping; donc constructible.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Le projet sera raccordé sur le réseau d'assainissement collectif. L'ensemble du réseau d'assainissement interne du camping est régulièrement vérifié et entretenu. Le projet n'est pas générateur de pollution de l'air ambiant.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'accès au site se fait par l'entrée actuelle du camping. Il n'est pas générateur d'une augmentation notable des déplacements de voitures. Les vitesses de circulation sont limitées à max. 10 km/h au sein du camping. Le projet n'aura pas d'impact sur la circulation existante au niveau de la route de Lutrange.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	Les bruits générés sur le camping se résument aux discussions des campeurs et aux bruits liés aux activités proposées sur le camping (piscine, soirées exceptionnelles). Dans le cadre du projet en lui-même, il n'y aura aucune majoration du niveau de bruit actuel (faible). A noter l'absence d'habitations proches du projet et du camping, les alentours étant principalement occupés par des champs. Aucune source de bruit n'est signalée hors période d'ouverture du camping.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les rejets hydrauliques du projet proviendront : - des rejets d'eaux usées (raccordement au réseau public) - des rejets d'eaux pluviales (gestion sur site avec rejet vers le réseau EP du camping, se rejetant à terme dans le plan d'eau du camping)
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

- Conservation des haies et arbres périphériques du site d'extension pour la meilleure intégration paysagère
- Pas de création de surfaces imperméabilisées supplémentaires par rapport à l'existant
- Pas de création de blocs sanitaires ou laverie supplémentaire
- Raccordement des mobil-homes au réseau d'assainissement de la commune.
- Surveillance de la tranquillité du site (bruit, déplacements).
- Sensibilisation du public aux gestes éco-citoyens et mise à disposition de points de collecte et de tri des déchets ménagers.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

L'extension du camping pour 30 emplacements ne devrait pas être soumise à Étude d'Impact :

- 1- Le projet n'engendrera aucune dégradation ni destruction de la biodiversité existante
- 2- Après extension, le nombre d'emplacements sera de 199 donc inférieur à 200 emplacements.

En conséquence, ce dossier ne relève pas du champ de l'étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
1 document d'accompagnement permettant une approche environnementale à l'échelle du camping existant et du projet d'extension.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Mouans - Sartoux

le,

30/01/2019

Signature

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

SARL MICRO CANNES
73 Parc de l'Argile
06370 Mouans Sartoux
RCS CANNES 379 812 480